

# CAPa Jardinier Paysagiste

Deux statuts : Formation Initiale et Apprentissage (**Nouveauté rentrée 2016**)

## Objectifs :

- ✓ Assurer une formation professionnelle préparant à un emploi de salarié en **entreprise paysagiste**, en **collectivité territoriale** (Service Espaces Verts) ou **toute autre entreprise horticole**.
- ✓ Développer les aptitudes et les capacités nécessaires à un **emploi d'ouvrier qualifié** dans le domaine de **l'Aménagement de l'Espace**.
- ✓ Préparer la poursuite d'études : **Baccalauréat Professionnel**.

## Formation :

- ✓ Durée : deux ans
- ✓ Caractéristiques : L'ALTERNANCE de séquences dans l'établissement et dans le milieu socio professionnel (**stages en entreprise**).
- ✓ Evaluations en contrôle continu

## Contenu :

### ✓ *Enseignement général :*

Français	4h00	Economie générale	1h00
Mathématiques	4h00	Informatique	1h00
Biologie Humaine	1h00	Anglais	1h00
Histoire Géographie	1h30	Education socioculturelle	0.5h
EPS	3h00		

### ✓ *Enseignement professionnel :*

Mécanique	2h	Ecologie	1h
Economie d'entreprise	1h	Reconnaissance des végétaux	2h
Physique chimie	1h	Technique paysagère	2h
Thème paysage	5h	Travaux pratiques	3h
		Accueil bilan	2h

## Admission :

- ✓ Après une 3<sup>ème</sup> générale ou une 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole
  - ✓ Un autre CAP ou une seconde dans le cas d'une réorientation
- Dans tous les cas, satisfaire à l'entretien d'entrée (motivation du jeune...)



## Déroulement :

Durant 2 années, selon un planning établi entre le maître de stage (ou d'apprentissage) et la Maison Familiale Rurale

- ✓ Formation générale et professionnelle à l'établissement
- ✓ Formation pratique et technique en entreprise

Année	FORMATION	Semaines en formation	STATUT	EXAMEN
1 <sup>ère</sup> Année	CAPa Jardinier Paysagiste	13	Apprenti(e) ou stagiaire	
2 <sup>ème</sup> Année	CAPa Jardinier Paysagiste	14		CAPa

## Validation :

- ✓ 12 CCF (contrôle continu en cours de formation) à la MFR (92% de l'examen)
- ✓ Une épreuve terminale orale (8% de l'examen)

## Débouchés :

- ✓ Cette formation est sanctionnée par un diplôme spécifique et reconnu : le **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole**, option **Jardinier Paysagiste** (niveau V).
- ✓ La formation conduit à des emplois en **entreprises paysagistes**, en **jardinerie et autres entreprises horticoles** ou en **collectivités territoriales** (service espaces verts).
- ✓ Après le CAP, il est possible de poursuivre sa formation en **Baccalauréat Professionnel**.

## Rémunération des apprentis :

Ancienneté - Age	15-17 ans	18-20 ans	21 ans et +
1 <sup>ère</sup> année	25% du SMIC <sup>1</sup>	41% du SMIC	53% du SMIC
2 <sup>ème</sup> année	37% du SMIC	49% du SMIC	61% du SMIC
3 <sup>ème</sup> année	53% du SMIC	65% du SMIC	78% du SMIC

<sup>1</sup> SMIC au 01/01/2017: 9.76 €/heure

## Aides possibles :

- ✓ Pour les apprentis : Aide Conseil Régional Transport-Hébergement-Restauration
- ✓ Pour les stagiaires : Bourses nationales d'études (selon les revenus)
- ✓ Equipement professionnel et manuels scolaires (Aide Région Poitou-Charentes)
- ✓ Possibilité de transport



MAISON FAMILIALE RURALE – ANTENNE CFA

36 rue des forges – 79700 MAULÉON

☎ 05.49.81.40.55 – ☎ 05.49.81.79.00

E-Mail : [mfr.mauleon@mfr.asso.fr](mailto:mfr.mauleon@mfr.asso.fr) – Web : [www.mfr-mauleon.fr](http://www.mfr-mauleon.fr)

Etablissement d'Enseignement sous contrat d'association avec l'Etat